

du Finistère
et des Côtes-du-Nord

ARRONDISSEMENTS
de Châteaulin
et de Guingamp

D. 1

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE L'OUEST

SERVICE DE LA CONSTRUCTION

LIGNE DE SAINT-MÉEN A LOUDÉAC ET A CARHAIX

SECTION DE LOUDÉAC A CARHAIX — LOT DE ROSTRENNEN A CARHAIX

INVENTAIRE GÉNÉRAL DES OBJETS DE TOUTE NATURE

Remis à la Société générale des Chemins de fer économiques
par le Service de la Construction

STATION DE ROSTRENNEN

PLAN GÉNÉRAL. — Echelle de 0^m002 pour 1 mètre

Dressé par l'Ingénieur de la 5^e Circonscription,
conformément à l'exécution.

Rennes, le 9 août 1898

Vu et arrêté,
L'Ingénieur en chef de la Construction,

Vu pour récépissé,
Paris, le 14 septembre 1898

Le DIRECTEUR de la Société Générale
des Chemins de fer économiques,

STATION de

Echelle de 0^m002

Nota. Les cotes droites, entre parenthèses, sont celles du projet;
Les autres sont celles du terrain naturel.

Courbe Rayon 300^m sur 244^m35

Alignement

sur

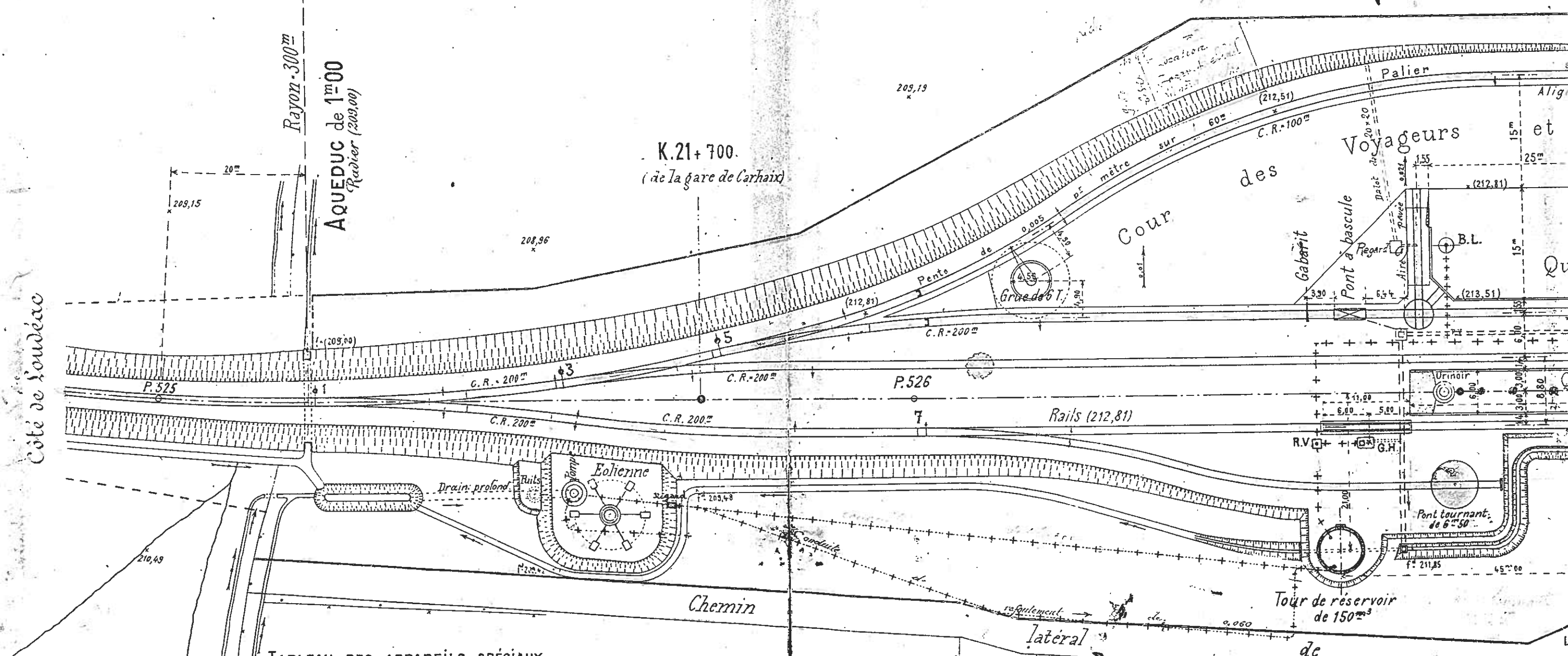


TABLEAU DES APPAREILS SPÉCIAUX

N ^o des aiguilles	Désignation des appareils	Numéros des		Désignation des appareils	Numéros
		Changem ^{ts}	Croisem ^{ts}		
1	2 voies symétrique 7°30'	219	204	Plaque tournante de 3 ^m 80	28
2	d° d°	204	245	Pont à bascule (20 tonnes)	28
3	d° d°	213	198	Grue hydraulique (Côté de Loudéac)	343
4	d° d°	209	201	d° (Côté de Carhaix)	346
5	d° d°	212	197	Grue de chargement (6 tonnes)	240
6	d° d°	211	208	Pont tournant de 6 ^m 50	7

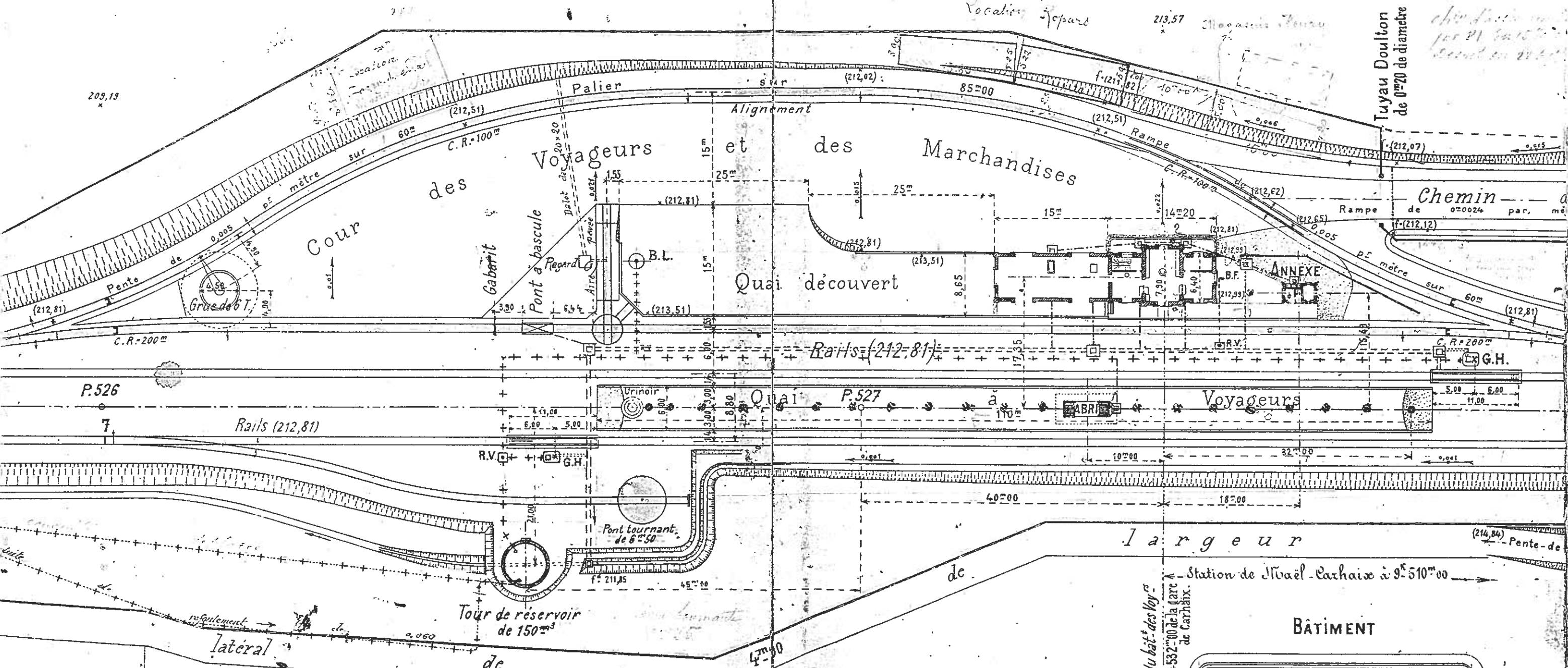
(1) Une aine pavée a été établie sur la voie en cul de sac pour la dérivation des wagons.

STATION de RUSTRENE

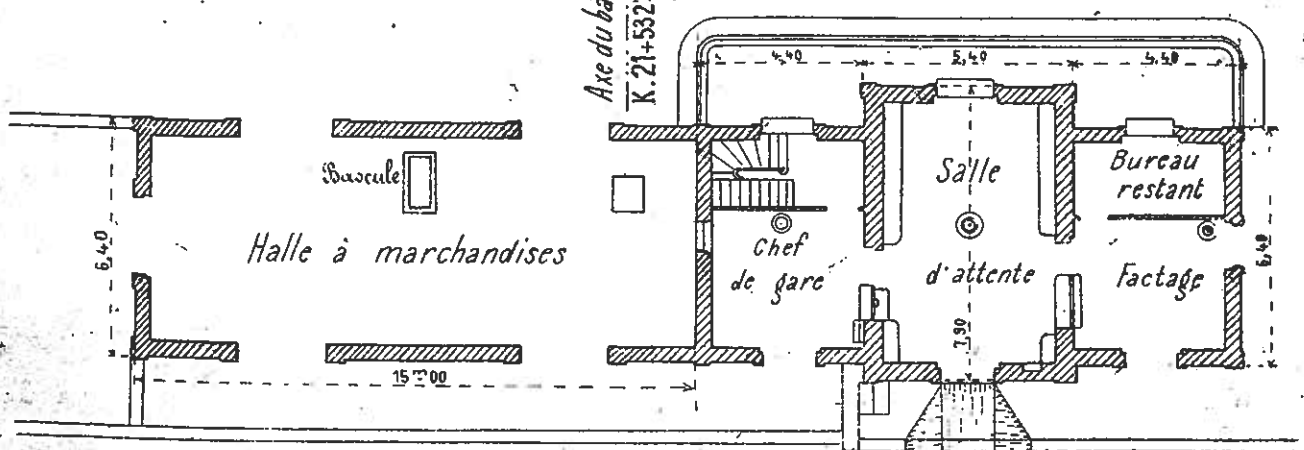
Echelle de 0^m002 pour mètre

360 m. => 1/42,5 = 8,27 m

Alignement



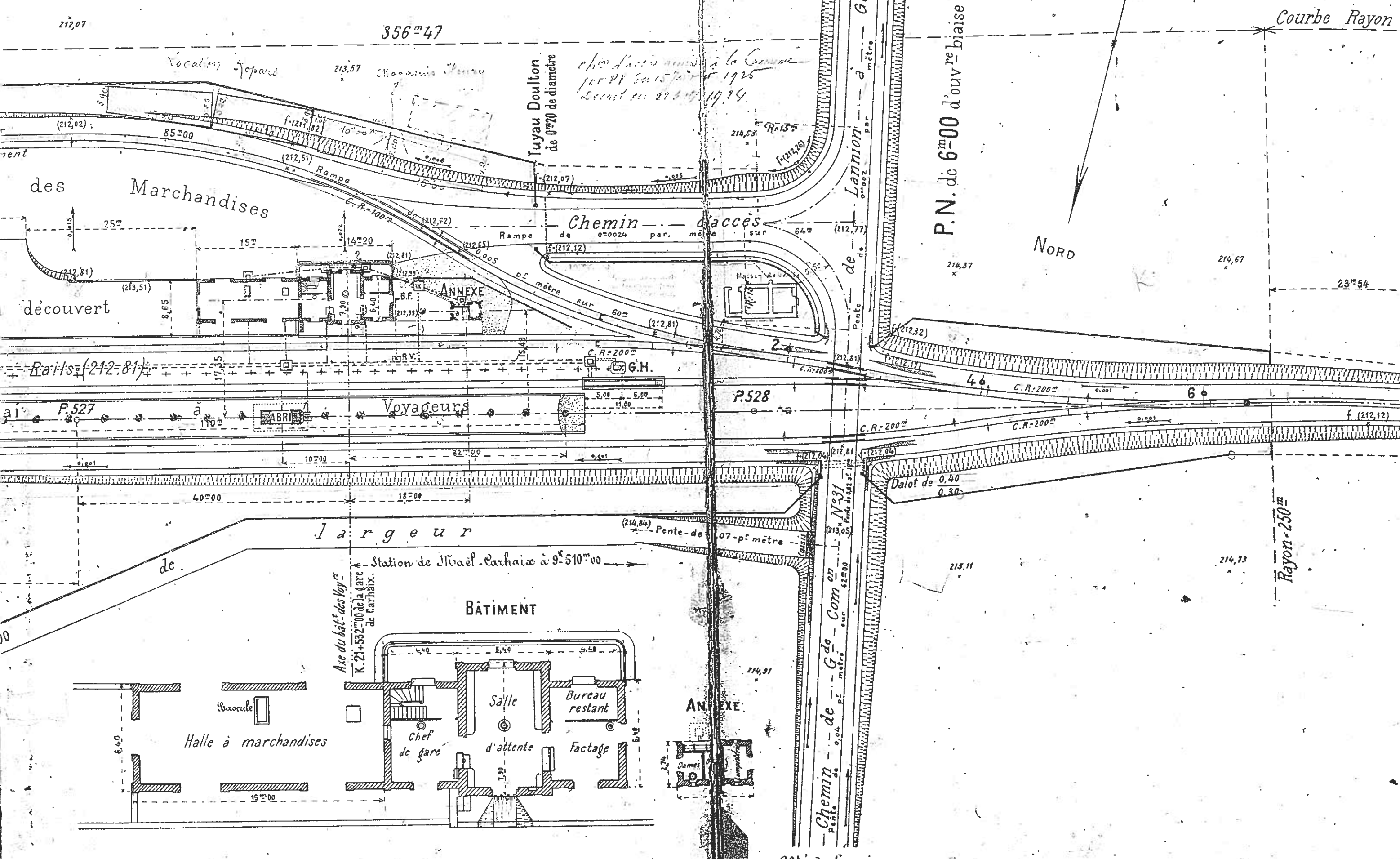
(1) Une aire pavée a été établie sur la voie en cul de sac pour la décharge des wagons.



ROSTRENEN

pour mètre

et de Rostrenen



des Marchandises

découvert

Chemin d'accès

largeur

BÂTIMENT

ANNEXE

P.N. de 6^m00 d'ouv. re-biaise (86°)

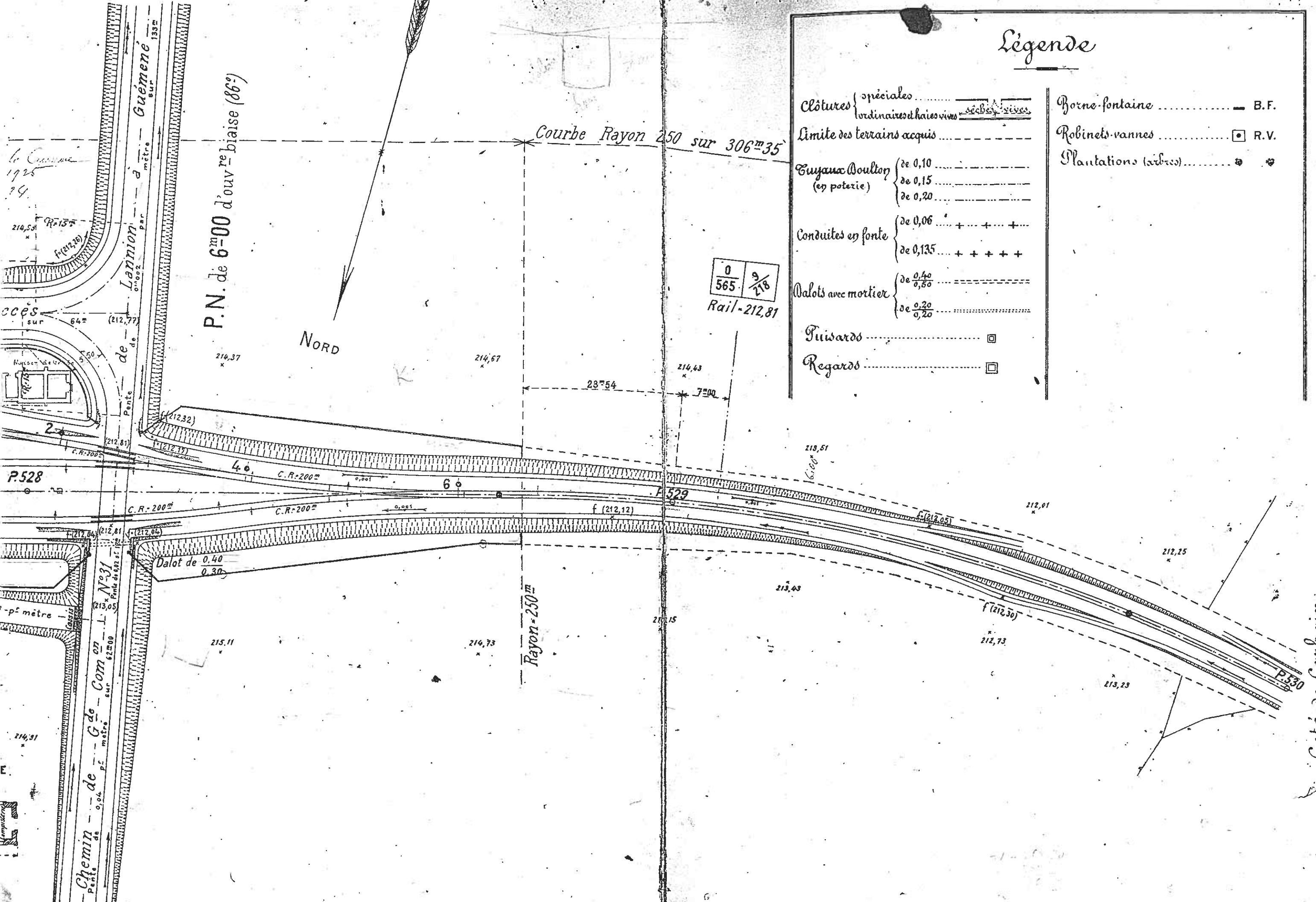
NORD

Courbe Rayon

Côté de Lannion

Légende

Clôtures	spéciales	-----	Borne-fontaine	-----	B.F.
	ordinaires et haies vives	-----	Robinets-vannes	□	R.V.
		-----	Plantations (arbres)	• •	
Limite des terrains acquis		-----			
Suyaux Boulton (en poterie)	de 0,10	-----			
	de 0,15	-----			
	de 0,20	-----			
Conduites en fonte	de 0,06	+ + + + +			
	de 0,135	+ + + + +			
Dalots avec mortier	de 0,40	-----			
	de 0,50	-----			
Puisards	de 0,20	-----	□		
	de 0,20	-----	□		



Le C...
 1925
 14

P.528

Chemin de G de Com
 P.528
 P.530

Côté de Lannion
 et de Kerist-Moëlou

Côté de Carboxie